



ESPACES JEUNES

Les espaces jeunes dans le cadre de leur travail pédagogique ainsi que dans l'information des usagers, utilisent des photos et des vidéos des jeunes prises durant les activités et sorties. Celles-ci peuvent être utilisées pour promouvoir l'accueil lors de publications (journal local, plaquette, site internet, Facebook). Mais aussi être partagées par mail aux familles des participants via un lien de téléchargement. Le nom de famille de l'enfant n'apparaîtra sur aucune communication visuelle, seul le prénom est autorisé. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner ce document, afin de connaître votre position.

Je soussigné

Demeurant

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image :

Autorise le Syndicat de Communes Plaine de Courance (SCPC) dont le siège est situé 13 allée du champ de foire à PRAHECQ (79230) à collecter l'image de mon enfant et réaliser des photographies, des vidéos ou des captations numériques de mon enfant (nom / prénom), prises au cours d'activités et sorties.

Ces images pourront être exploitées et utilisées par la structure pour les finalités suivantes :

- Publication sur les réseaux sociaux (site internet, newsletter et portail famille, Facebook, Snapchat, Instagram) du SCPC
- Publication sur les flyers, plaquettes publicitaires, kakemono ou tout autre support physique commercial du SCPC

Refuse(nt) l'utilisation des photos et des vidéos de mon enfant.

(nom / prénom)

Vous pouvez demander le retrait de n'importe quelle publication d'image qui ne vous conviendrait pas, en faisant simplement la demande par mail auprès du responsable de l'espace jeunes.



Conséquence : Suivant la ou les options choisies, j'ai conscience que mon image sera respectivement rendue accessible aux personnes abonnées au SCPC sur les réseaux sociaux, aux visiteurs du site web du SCPC, aux partenaires ou au personnel du SCPC.

Cadre d'usage : Le SCPC s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies au-delà des finalités consenties, ou susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable. Je garantis que la personne que je représente, n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Durée : Le SCPC conservera mon image pour une durée de 5 ans. A l'issue de ce délai, mon consentement sera de nouveau demandé dans le cadre de l'obligation de renouvellement des consentements.

Droits : J'ai connaissance des mes droits sur mon image, constituant une donnée à caractère personnel : le droit d'accès aux images me concernant détenues par le SCPC, le droit de suppression de mon image, le droit d'opposition ou à la limitation du traitement de celle-ci, le droit de retirer mon consentement. Ces droits s'appliquent également aux données collectées via le présent formulaire (nom, prénom, adresse). J'ai conscience que l'application de mon droit à l'oubli sera limitée par les moyens disponibles et proportionnés dont dispose le SCPC. Pour exercer ces droits, je peux écrire à l'adresse mail suivante : dpo-scpc@agencergpd.eu ou à l'adresse postale 13 allée du champ de foire, 79230 PRAHECQ. Si j'estime, après avoir contacté le SCPC, que mes droits n'ont pas été respectés, j'ai connaissance de mon droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL). Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Les informations recueillies sur ce formulaire (nom, prénom, adresse) sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SCPC pour recueillir votre consentement pour chaque finalité du traitement de votre image, conformément à son obligation légale. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires autorisés par le SCPC. Les données sont conservées pendant la durée de validité du présent formulaire (ou la durée de votre consentement si celui-ci est retiré), prorogé par la durée de prescription légale applicable (soit 5 ans).

Fait à :

Le :

Signature :